



Monsieur Magnette, Ministre-Président du
Gouvernement wallon,
Madame et Messieurs les Ministres du Gouvernement
wallon
Rue Mazy, 25-27
5100 Jambes

Bruxelles, le 28 septembre 2014

Objet : Lettre ouverte au Gouvernement wallon : « **La question du transport scolaire... de plus en plus criante, de moins en moins considérée ! Les parents s'indignent.** »

Monsieur le Ministre-Président,
Madame et Messieurs les Ministres,

Le 28 mai 2014, la FAPEO publiait un communiqué¹ pour demander d'envisager la question du transport scolaire de manière sérieuse et responsable. En cause, la Région wallonne, bien loin d'améliorer le fonctionnement du transport scolaire, n'a eu de cesse **d'exclure toujours plus d'ayant-droits à ce service public !** Depuis longtemps, les décisions prises par rapport au transport scolaire suscitent le mécontentement du monde associatif et en particulier des parents d'élèves. Malgré cela, les conditions de droit et d'accès au transport n'ont jamais été réexaminées sur toute la période de la précédente législature.

Parmi les griefs apportés à la gestion du transport scolaire, nous notons :

- Une restriction excessive et inadéquate du nombre de bénéficiaires potentiels. Par exemple, sont exclus du droit au transport scolaire :
 - les enfants qui habitent à moins d'un kilomètre de l'école ou d'un arrêt d'une ligne publique et ce, quel que soit leur âge (y compris les enfants de deux ans et demi) ;
 - les enfants dont le délai d'arrivée avant les cours ou de reprise après les cours – via un transport en ligne publique - ne dépasse pas 50 minutes. Que l'enfant ait 3 ans, 6 ans ou 10 ans, quel parent serait assez inconscient pour oser le laisser seul près d'une heure devant les portes fermées de son école ?
- Une évaluation totalement subjective et arbitraire de certains critères d'exclusion :
 - malgré ces restrictions, l'enfant pourrait tout de même bénéficier du transport scolaire si et seulement si son handicap est jugé « suffisamment » lourd ou que son parcours pédestre est jugé « suffisamment » dangereux par les services de la SRWT.

¹ Veuillez trouver en annexe une copie de ce Communiqué.

- Un manque d'alternative proposée :
 - Quelle solution pour les familles exclues du transport scolaire organisé ? La débrouille ? D'autres moyens de transport pourraient être envisagés, mais une organisation alternative du transport scolaire - par les écoles, les internats, des organismes privés ou même des mécanismes de solidarité - est aujourd'hui impossible (officiellement en raison d'une prétendue concurrence déloyale envers les autres écoles ou le transporteur public wallon (TEC) ; officieusement pour un protectionnisme à peine masqué de ce même transporteur).
- Une gestion publique du transport scolaire qui renforce les inégalités sociales et rejette sa responsabilité sur les épaules des parents :
 - Ce sont les familles, et en particulier les plus démunies, qui souffrent de ces normes : sécurité des enfants piétons, non fréquentation à l'école maternelle par manque de solution de transport, augmentation des frais (déplacements en voiture), trajets interminables, conciliation vie professionnelle-vie familiale difficile... Faut-il que les parents arrêtent de travailler pour conduire leurs enfants à l'école ?
- Une qualité de transport médiocre particulièrement alarmante pour l'enseignement spécialisé :
 - Des trajets interminables, peu adaptés à la situation d'handicap, et régulièrement sans accompagnateur !

En publiant notre communiqué au lendemain des élections, nous caressions l'espoir – sans doute naïf – que le gouvernement prendrait ses responsabilités sur la question du transport scolaire (tant au niveau de la Région que de la Fédération Wallonie-Bruxelles par rapport à l'offre scolaire). Aujourd'hui, toutefois, faut-il constater que rien ne va changer ?

Nous craignons que la situation ne se détériore encore. On nous annonce que le Gouvernement wallon doit faire 650 millions d'économie pour l'exercice 2015 et qu'à cet effet les transports publics wallons sont appelés à faire une économie de 10 % sur les trois prochaines années ! Où se répercutera cette économie ? Sur les usagers, sur les familles ? Verra-t-on prochainement une nouvelle réduction du droit au transport scolaire excluant de plus en plus de familles – les plus démunies – pour qui le droit au transport scolaire est la seule option permettant une fréquentation scolaire régulière de leur(s) enfant(s) ?

Par cette lettre, la FAPEO souhaite une nouvelle fois interpeller le Gouvernement et obtenir – enfin – une réponse satisfaisante pour les familles.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre-Président, Madame et Messieurs les Ministres, l'assurance de notre meilleure considération.

Luc Pirson,
Président



Joëlle Lacroix,
Secrétaire générale



Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Avenue du Onze Novembre, 57 - 1040 Bruxelles

Tel. : 02/527.25.75 Fax : 02/527.25.70

E-mail : secretariat@fapeo.be